AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-10-77004721

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 97 - 21 OCTOBRE 1977

UNE TRES GRAVE MENACE POUR LES CEREALES D'AUTOMNE

LA JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Dans notre bulletin n° 94 (22 Sept. 77) nous avions attiré l'attention de nos abonnés sur la jaunisse nanisante de l'orge. Depuis lors, la situation a encore évolué et menace d'être catastrophique. Les pucerons qui vivaient en grand nombre sur les maïs se sont disséminés un peu partout à la faveur du temps chaud et ensoleillé. Déjà les semis précoces d'orge d'hiver sont fortement contaminés et on peut voir de nombreux ailés sur les repousses d'orges dans les cultures de colza.

Les dégâts causés par ce virus peuvent être considérables puisqu'on a pu mettre en évidence une chute de rendement de 50 qx sur orge d'hiver dans un essai réalisé en 1975 dans le Nord de la France. Les seigles sont également très sensibles, de même que les blés semés précocement.

Toutes les mesures prophylactiques qu'on pouvait conseiller jusqu'à présent sont devenues sans effet et il faut envisager la lutte chimique ; en détruisant les pucerons, on peut empêcher la transmission du virus qui s'effectue lorsque ceux-ci piquent les plantes saines. De nombreux produits sont efficaces mais les conditions de l'année incitent à choisir les plus rémanents. Des deux produits cités dans notre bulletin du 22 septembre, seul le dimethoate (400 g de m.a./ha) remplit cette condition, mais il se montre phytotoxique sur les jeunes plantules.

En attendant le résultat des essais en cours, pour comparer les différents produits de traitement, nous préconisons l'emploi du bromophos (375 g de m.a./ha) et de la phosalone (600 g de m.a./ha) dont l'efficacité et la rémanence sont connues.

En pratique, il semble que toutes les céréales qui ont atteint le stade une feuille depuis le 20 Octobre doivent être traitées systématiquement : nos comptages révèlent déjà des infestations dépassant 1,5 à 2 pucerons par plante, et les vols de pucerons se poursuivent activement. Pour les céréales semées plus tardivement, un traitement sera sans doute indispensable dans de nombreux cas. Observer attentivement vos cultures dès la levée, et nous contacter en cas de besoin. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation dans nos prochains bulletins.

COLZA

ALTISES

Sur les semis du début Octobre, on a pu observer des vols parfois importants particulièrement depuis le 15 Octobre. La nouvelle baisse des captures qu'on peut constater correspond à la fin de la colonisation. Un examen des plantules pour détecter les morsures peut maintenant donner un aperçu du niveau des infestations, sans qu'on ait à redouter de nouvelles arrivées massives d'insectes.

../..

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

P 303

Un traitement appliqué dès réception de cet avis détruirait donc une très forte proportion d'adultes, à un moment où les plantes sont encore sensibles, et réduirait fortement les risques d'infestation par les larves. Mais si le colza est déja bien développé (2ème feuille étalée) nous conseillons plutôt d'attendre pour réaliser un traitement qui viserait les larves avant l'hiver.

LIMACES

Elles sont souvent très actives et leurs dégâts sont confondus en général avec ceux des altises. Les morsures pratiquées sur les cotylédons et les feuilles affaiblissent les plantules et provoquent un retard de végétation, ce qui risque d'être particulièrement grave cette année.

CAMPAGNOLS

Les piégeages réalisés en Décembre, Janvier et Février ont révèlé des densités élevées de campagnols, et de forts indices de reproduction, pour cette période de l'année. Cette situation devait conduire à un accroissement important des populations au printemps et à des dégâts sur prairies artificielles et céréales en été.

Des arrêtés de lutte obligatoire ont été pris pour les secteurs de Thouars, de Rom ainsi que pour ceux situés au Nord-Est et Est de la forêt de Chizé où les populations étaient les plus élevées. Une recommandation de surveillance et de traitement éventuel des bermes , friches, cultures fourragères et prairies a été faite pour les autres secteurs des Deux-Sèvres.

L'accroissement des populations au printemps ne s'est pas manifesté avec la rapidité prévue par suite du déficit d'ensoleillement et du très important excès de pluie en Mai-Juin. La persistance de précipitations importantes et régulières jusqu'à fin Août a permis une pousse régulière de l'herbe dans les refuges aussi la migration de campagnols vers les cultures ne s'est pas produite.

Mais le déficit de pluviométrie en Septembre-Octobre a provoqué la disparition des jeunes pousses et le début des migrations. Des dégâts sont signalés sur jeunes luzernières.

Surveiller vos cultures, jeunes céréales, colza et jeunes luzernières. Traiter en cas de besoin.

Pour le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes",
L'Ingénieur en Chef , Adjoint :

J.-Y. PEYRELONGUE

Imprimé à la Station le 21 Octobre 1977 - Précédente Note : Bulletin N° 96-11.10.77

N° du papier de presse : 535 AD